

SEXISME, HARCELEMENT SEXUEL ET MORAL A LA POSTE : LA PAROLE DOIT SE LIBERER !!!

Le 8 mars, à Grenoble, à Chambéry comme partout en France a eu lieu une journée de grève et de manifestation, pour le droit des femmes. Leurs salaires restent inférieurs de 26% à celui des hommes, elles ont souvent un travail à temps partiel parce qu'elles n'ont pas d'autres choix. A la maison, dans la rue ou au travail, elles sont confrontées à des violences sexistes et sexuelles.

En 2018, une de nos collègues, accompagnée par le syndicat SUD PTT, a réussi à faire condamner aux prud'hommes La Poste, pour harcèlement sexuel et moral, et pour non-respect de l'obligation de sécurité. Il s'agit d'une étape nécessaire pour que notre collègue victime puisse enfin se reconstruire après ce long calvaire qu'elle a enduré. Malheureusement, à La Poste, ces violences existent et sont trop souvent banalisées. Nos collègues n'osent pas parler de peur de représailles.

Cependant, de nouvelles obligations pour les employeurs existent. Depuis le 1er janvier 2019. Article L 1153-5-1 du code du travail : « toute entreprise d'au moins 250 salarié-es... doivent désigner un-e référent-e en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes dont le rôle est d'orienter, d'informer et d'accompagner les salarié-es. Leurs coordonnées doivent être communiquées aux salarié-es. » L'accord du 30 novembre 2018 relatif à l'égalité professionnelle femmes/hommes dans la fonction publique prévoit un dispositif similaire. En plus de l'obligation de porter à la connaissance des salarié-es la définition du harcèlement sexuel (article 222-33 du code pénal) **l'employeur doit également les informer des actions contentieuses civiles et pénales ouvertes en matière de harcèlement sexuel** et des coordonnées des autorités et services compétents (médecins du travail, inspection du travail, défenseurs des droits, référent-e sexisme de l'entreprise et représentant (e)s du CHSCT).

Aujourd'hui, La Poste doit intégrer ces dispositifs dans son règlement intérieur, pour être dans les clous par rapport à la loi. Nos militant(e)s représentant(e)s dans les CHSCT ne manqueront pas dans les prochaines semaines de rappeler à La Poste ses obligations en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et violences sexistes.

Plus que jamais, à tous les niveaux de l'entreprise, la parole doit se libérer pour qu'aucune femme ne puisse être encore victime de ces violences intolérables, et que les harceleurs soient condamnés !!!

N'hésitez pas à contacter le syndicat SUD PTT ou directement l'AVFT (Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au travail) au 01 45 84 24 24 ou par mail contact@avft.org.



Nos élus pour vous défendre !

CCP Commission Consultative Paritaire (salarié(e)s) - CAP Commission Administrative Paritaire (fonctionnaires)
Depuis les dernières élections de décembre 2018, nous avons des élu(e)s qui siègent sur ces deux commissions au niveau local.

A quoi sert une CCP ? Elle siège pour examiner les questions individuelles :

- sanctions disciplinaires autres que le blâme et l'avertissement,
- licenciement pour insuffisance professionnelle après période d'essai,
- licenciement pour inaptitude physique,
- licenciement d'un représentant du personnel,
- modification du contrat de travail d'un élu CCP ou d'un candidat aux élections.

Mais aussi à la demande des salarié(e)s pour :

- un litige portant sur l'appréciation,
- des réclamations des agents non retenus suite à un appel à candidature,
- non réemploi après congé,
- refus de temps partiel et litiges sur les conditions d'exercice du temps partiel.

La CCP a uniquement une voie consultative, elle émet un avis.

Elle se compose de 4 membres : 2 représentant(e)s de la Poste et 2 représentant(e)s du personnel, le président est le directeur du NOD ou son représentant.

A quoi sert une CAP ? Elle siège pour donner un avis sur toutes les questions concernant :

- la promotion (RAP), recours sur l'avancement de grade,
- recours sur le refus de formation,
- les recours sur le temps partiel,
- la discipline (jusqu'aux sanctions du 4^{ème} groupe),
- la réforme,
- les accidents de service.



La CAP a uniquement une voie consultative, elle émet un avis.

La commission est paritaire entre la direction et les représentant(e)s du personnel, le président est le directeur du NOD ou son représentant.

N'hésitez pas à contacter SUDPTT 38/73 pour toutes questions sur ces deux commissions :

04.76.22.00.15/06.72.32.77.09
sud.poste.alpes@wanadoo.fr

La répression ne fera que renforcer nos convictions

Particulièrement à la distribution, c'est une pluie de sanctions qui s'abat sur les agents. Dans le viseur de la direction : des militants syndicaux, des représentants du personnel et tout agent qui se montre un tant soit peu contestataire. Le but étant d'instaurer un climat de terreur.

La DSCC Isère Pays de Savoie n'étant pas en reste, c'est ainsi que des militants syndicaux ont été convoqués en entretien préalable à sanctions, suite à une action de soutien le 23 Mai 2016. Ces militants ont été mis à pied. Les griefs retenus par La Poste sont que cette manifestation aurait eu pour conséquence le blocage du site de Chambéry. **Or, le Conseil de Prud'homme de Grenoble a statué le 11 Février 2019 : les sanctions des salariés du syndicat SUD PTT sont injustifiées et revêtent un caractère discriminatoire.** Mauvaise joueuse, La Poste a fait appel dans cette affaire.

Dans les Haut de Seine la direction de La Poste s'acharne sur des militants de SUD PTT 92. Le 13 Janvier 2015 Yann Le Merrer secrétaire général adjoint a été révoqué pour « faits de grève ». Depuis 2010 c'est le secrétaire départemental Gaël Quirante qui subit un véritable

acharnement de la part de la direction avec pas moins de dix entretiens disciplinaires, 264 jours de mise à pieds cumulés et quatre tentatives de licenciement. L'inspection du travail a refusé systématiquement son licenciement qu'elle qualifie de discriminatoire. Le 26 mars 2018, c'est finalement la ministre du travail Muriel Pénicaud qui l'a autorisé.

La dégradation continue des conditions de travail a fini par mettre le feu aux poudres dans le département, **les facteurs du 92 sont maintenant en grève depuis un an.** La situation devient plus que préoccupante suite à l'agression de deux grévistes par un cadre le 6 Février.

Malgré tout la lutte du 92 continue, ils ont besoin de notre soutien : participez à la caisse de grève :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfkl66><https://fr-fr.facebook.com/sudposte.hautsdeSeine/>

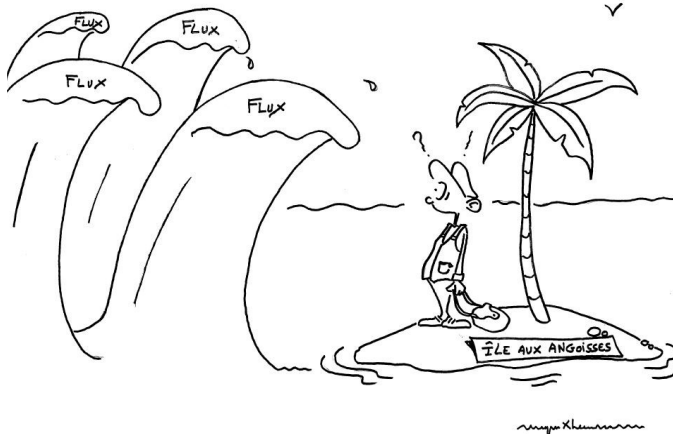


A Multiflux tendu - La plateforme de l'angoisse

Le calendrier des départs des bureaux de distribution vers la PPDC Multiflux est sorti et il n'y a pas de petits chats en couverture.

La valse des services

Le bâtiment sera livré le 31 Octobre 2019, l'ACP essuiera les plâtres en Novembre, le service dispersion et concentration d'Eybens les rejoindra en Janvier 2020, suivi de Terray/Echirrolles et Fontaine/Sassenage en Février, Seyssinet en Mars, l'équipe distribution d'Eybens en Mai 2020, puis Chavant en Septembre qui devra s'y trouver une place. L'arrivée d'une nouvelle machine à la PIC implique la délocalisation précoce de Fontaine/Sassenage qui, c'est un comble, regagnera ses anciens locaux en attendant son intégration à la PPDC Multiflux.



Productivité et destruction d'emploi.

Nous savons que les objectifs de La Poste sont loin de ces préoccupations, qu'elle s'évertue avant tout à rationaliser les surfaces et gagner en productivité sur le dos de la main d'œuvre. Elle a d'ailleurs déjà entamé des écoutes individuelles auprès des agents, leur demandant en gros s'ils préfèrent passer sept heures par jour devant un casier de tri ou bien dehors sous les intempéries. La mise en place d'une telle usine est une opportunité pour la Poste dans sa volonté d'instaurer les tournées sacoches ou les pauses méridiennes à celles et ceux qui y étaient réticents. **L'avenir du métier de facteur tend de plus en plus vers la précarité, ouvrant la porte aux emplois de prestataires, aux intérimaires ou auto-entrepreneurs.**

Ecologie mon œil !!!

Sous prétexte d'implication écologique en concertation avec la mairie verte Grenobloise, la communication va bon train pour faire avaler la pilule aux agents concernés. C'est en réalité la métropole qui donne ses consignes, cette nouvelle activité doit être source de développement et d'intégration avec les habitants, pas question de clôtures sécurisées ou de barbelés. C'est pourtant la sécurité qui inquiète nos collègues en priorité, l'implantation dans le quartier Mistral fait craindre à beaucoup que se répètent les problèmes que subissait il y a quelques années l'Agence Coliposte située dans ce quartier dit sensible. Pour rassurer les collègues la direction insiste sur le besoin de changer la dénomination du centre, on ne dira plus la PPDC de Mistral mais de Bachelard, on n'est pas à 100 mètres près, et comme ça on ne sera pas obligé de faire appel à des vigiles.

Se mobiliser pour notre avenir !!!

La communication de La Poste est pourtant plus que positive sur l'instauration de ce genre de PPDC, de gentilles vidéos sont diffusées aux agents relatant les bienfaits de telles organisations de travail, mais de notre côté nous avons des nouvelles plutôt contradictoires venant de collègues travaillant déjà dans des PPDC Multiflux. La question du poste de travail de chargement et déchargement des camions en vrac semble préoccuper La Poste, on n'entend très peu parler des autres positions pourtant sujettes à de grands bouleversements.

SUD et CGT organisent une AG pour les facteurs de l'agglomération grenobloise le 16 Avril à partir de 14h À la bourse du travail de Grenoble. On ne se laissera pas faire !!!

Gilets Jaunes et postiers unis pour l'accessibilité des services publics

Le nombre de bureaux de plein exercice continue de baisser de façon significative sur l'ensemble du territoire, puisque en fin septembre 2018, il y avait 8314 bureaux de plein exercice pour 6305 Agences Postales Communales et 2746 Relais Poste Commerçant. Donc **plus de la moitié des points de contacts sont en partenariat, avec du personnel qui n'appartient pas au groupe La Poste.**

La stratégie pour fermer un bureau de poste est toujours la même : diminution des horaires, diminution du personnel dans un premier temps qui a pour conséquence immédiate de baisser la fréquentation du bureau et diminution du nombre d'opérations (bancaire ou postale). Nos dirigeants sautent sur l'occasion pour justifier auprès des élus et de la population que le bureau de poste n'est pas rentable. Cette stratégie malheureusement n'est pas propre à la poste, c'est la casse des services publics par l'Etat.

La colère des citoyens exprimée par le mouvement des gilets jaunes depuis des semaines provient en partie de la disparition de nombreux services publics.

Dans notre entreprise, les suppressions d'emplois massives, qui ont lieu dans tous les services à chaque réorganisation, ont pour conséquences de dégrader les conditions de travail du personnel, de précariser l'emploi avec un recours de plus en plus important de personnel intérimaire. C'est tout le sens de notre travail qui est remis en cause et mis à mal par les politiques ultralibérales de nos dirigeants, avides de toujours plus de gains de productivité pour augmenter leurs profits.

Pour SUD PTT, seule la convergence des luttes et des combats pourra permettre d'en finir avec les libéraux macronistes.



Les brèves d'Oscar



Elle a de la classe notre Poste, c'est une histoire à vous faire claquer des dents. La perte de sens du travail, l'augmentation de la charge de boulot ... y'a de quoi rendre totalement abruti. Va falloir jouer des os pour que votre boulot ne devienne pas totalement mortel. Et ça j'm'en charge!

A comme...

Tu étais noté **B** ? Maintenant tu es **A** ?
Ne pleures pas !!! Tu n'es pas un cas unique !

A ne veut pas dire Archinul
Abominable
Affligeant

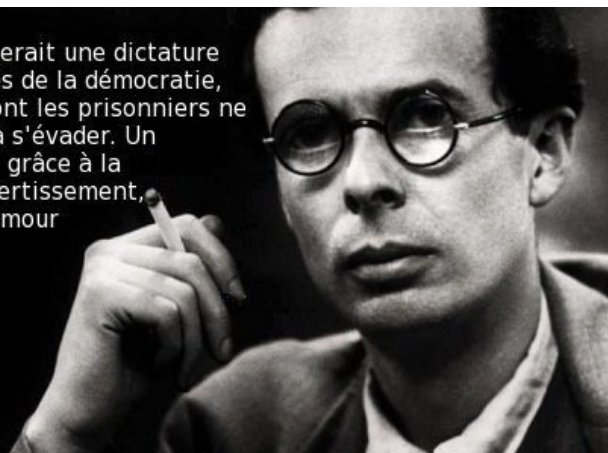
Non !!!

A veut dire aussi... Appliqué
Assidu
Attaché au service public

Mais au cas où tu préférerais quand même être noté **B**...manifestes-toi ! On t'aidera.

" La dictature parfaite serait une dictature qui aurait les apparences de la démocratie, une prison sans murs dont les prisonniers ne songeraient même pas à s'évader. Un système d'esclavage où, grâce à la consommation et au divertissement, les esclaves auraient l'amour de leur servitude. "

Aldous Huxley
Le meilleur des mondes



Vous pouvez rejoindre Sud et

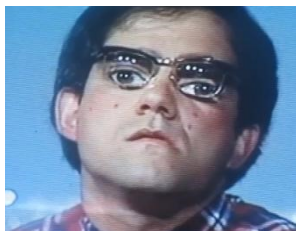


nous suivre sur

facebook !

Sud Poste Isère/Savoie

Ou sur notre site web :
<https://www.sudptt38-73.fr>



Directeur réfléchissant à la prochaine affectation des facteurs fontainois

Tournée manège

Une nouvelle machine de tri arrive à la PIC de Sassenage et elle prend de la place, les facteurs de Fontaine ont été virés de leur bureau en 2014. Ils se retrouvent une nouvelle fois dehors, mais ils réintègrent leurs anciens locaux de Marcel Cachin. Mais leur réintégration ne sera que temporaire puisqu'ils devront dégager plus tard à la PPDC Multiflux. **Bref à La Poste mieux vaut être une machine qu'un facteur.**

Varces : un directeur peu alerte

Après avoir collectionné les entraves au CHSCT, les rappels à la loi de l'inspection du travail, être passé à un cheveu d'une expertise et avoir eu le rare privilège d'une alerte de la médecine du travail, voila que **l'ex-président a décidé de ne pas mettre en œuvre un droit d'alerte des RP du CHSCT juste avant de quitter son poste de DE d'Eybens.** Des cours de rattrapage s'imposent, nous viendrons lui en prodiguer avec plaisir sur sa nouvelle affectation...

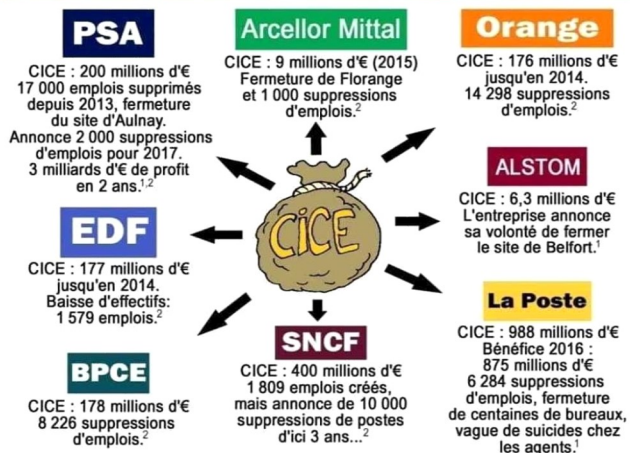
EXTINCTION DES FAR

Des postes de **Facteurs Appui Réseau** (distribution + opérations courrier en bureau de poste) avaient été prévus dans de futures réorganisations des bureaux du Réseau, mais cette idée lumineuse est en passe d'être abandonnée car aucune direction (Réseau ou Courrier) ne veut la financer.

On se demande à quel étage il y a vraiment de la lumière à la direction de La Poste... En attendant, certains FAR sont déjà en place, et on ne sait sur quel récif ils vont s'échouer...



petit palmarès du gavage ...



Sources : 1. Syndicales - 2. "Lundi investigation" (émission diffusée sur Canal + le 21 mars 2016)

Sud PTT Isère-Savoie : 3 rue Federico Garcia Lorca 38100 Grenoble
sud.poste.alpes@wanadoo.fr - 04 76 22 00 15 - Fax : 04 76 22 00 71
Site web : <http://www.sudptt38-73.fr>

